



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

EDITO

A l'occasion de la nouvelle année, Théodore HAORAU, le Président de la CRES, le Conseil d'administration et son équipe vous adressent leurs meilleurs vœux solidaires pour l'année 2007.

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE : UN PREMIER BILAN AU CONTOUR POSITIF

Depuis 2001, date des consultations locales menées auprès des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et dans le prolongement du plan de développement de l'ESS, la CRES a été missionnée par ses partenaires institutionnels (Etat, Conseil général, etc.) pour structurer, promouvoir et favoriser le développement du secteur de l'ESS à La Réunion. Ce secteur constituant, il est vrai, un axe majeur de développement pour l'île compte tenu, notamment, de sa réalité socio-économique.

En cette fin d'année, nous vous proposons ci-dessous une ébauche de bilan sur des actions essentielles menées par la CRES en 2006. Cet article ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité, mais il aura néanmoins le mérite d'éclairer le lecteur sur les grandes lignes de notre action.

Au terme de l'exercice 2005, remarquant un déficit d'information et de communication entre elle et les acteurs de l'ESS, la CRES forte des outils à sa disposition (Centre de ressource, appui à l'émergence d'activité, appui à la consolidation d'activité...) a accru ses efforts afin de diffuser encore plus largement les valeurs et principes de l'ESS.

Dans un premier temps nous avons voulu connaître les raisons de ce déficit. Nous avons donc entrepris d'aller, au cours du premier semestre, rencontrer nos partenaires pour établir, avec eux, un mode de communication plus efficient.

A la lumière de ce diagnostic, la CRES a organisé de Septembre à Novembre au sein des 4 micro-régions plus d'une douzaine de séances d'information afin de renseigner les associations et porteurs de projet du secteur sur les différents dispositifs existants et sur les opérateurs qui interviennent en appui aux acteurs de l'ESS. Dans ce cadre, ce sont plus de 2 700 associations qui ont été conviées à ces réunions. Celles-ci ont d'ailleurs permis à la CRES d'entamer un travail en profondeur auprès du tissu associatif insulaire, travail qui portera, à n'en pas douter, ses fruits dans les semaines et mois à venir.

Le Centre de ressources entièrement dédié à l'ESS a connu l'année dernière une activité exponentielle (575 personnes accueillies et renseignées). De plus en plus, de porteurs

de projet et/ou de personnes intéressées par le secteur sont passés dans nos locaux dans le but de se familiariser, ou de consolider leurs connaissances du secteur. Dans le même temps, et afin « d'outiller » les bénévoles associatifs, la CRES a organisé en 2006 deux sessions de formation autour d'une problématique récurrente: La comptabilité.



- Forum des associations du Tampon -

Pour les associations « employeuses » qui veulent consolider leurs activités et, in fine, pérenniser leurs emplois, la CRES dispose avec le Dispositif Local d'Accompagnement des associations (DLA) d'un outil dont la souplesse dans la mise en œuvre et l'efficacité sont louées par les quelques 220 associations accueillies par les opérateurs du dispositif. Cette action a concerné, en 2006, plus de 380 emplois sur l'île.

Enfin, grâce aux nombreuses manifestations organisées sur le territoire dans le domaine de l'ESS, (Forum des associations au Tampon, Journée de l'Insertion à La Possession....) la CRES, en sus de promouvoir le secteur et de communiquer sur ses potentialités en terme d'activités et d'emplois, a permis de révéler chez les personnes sensibilisées de nouvelles initiatives solidaires.

2007, sera encore une année riche et passionnante pour la CRES Réunion. En gestation nous noterons, la sortie d'un outil permettant d'évaluer l'utilité sociale des associations locales, ainsi que la réactualisation, par l'INSEE, d'une étude concernant les données de l'ESS à La Réunion.

Contact :
Mme Catherine LUCAS, Directrice de la CRES
Tél. 0262 21 50 60

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60



LE COIN DU NET

<http://www.argfp.org>

Les associations pourront prochainement calculer leurs contributions obligatoires au financement de la formation professionnelle UNIFORMATION 2007 au titre de l'exercice 2006, directement sur le site Internet de l'ARGFP.

<http://www.servicessalpersone.gouv.fr/>

Retrouvez l'espace d'information en ligne de l'Agence Nationale des Services à la Personne: législation, personnes ressources, actualités, etc.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

Dépôt légal Janvier 2007

c/o Maison de l'Economie Sociale
24 rue du Général De Gaulle
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



FONDS SOCIAL EUROPÉEN



APPEL A PISTES D'INNOVATION ET EXPERIMENTATION SOCIALES 2007

La délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociales (DIISES) lance un appel au repérage des initiatives innovantes d'utilité sociale. Sont visés tous les domaines qui contribuent à la cohésion sociale (emploi, logement, égalité des chances). Seront pris en compte le caractère innovant, collectif, partenarial et évaluatif des projets ou des activités.

Les délais sont courts, présentation des projets avant le **9 février 2007**.

Des fiches de présentation sont disponibles à la CRES et à la DTEFP Réunion, auprès du correspondant régional de la DIISES :
guilaine.david@dd-974.travail.gouv.fr
Tél. 0262 454825 ou 0262 940793

L'ASSOCIATION PORTOISE DE SOLIDARITE ET D'AMITIE (APSA)

En 1971, un enfant de 6 ans porteur d'une déficience mentale fut rejeté du système scolaire faute de structure adaptée pour le prendre en charge. C'est à partir de cette situation individuelle qu'est née l'Association Portoise de Solidarité et d'Amitié.

Au moment de sa création, l'APSA comptait cinq parents exerçant tous la profession de parent d'accueil pour le Conseil général. Lorsque ces parents emmenaient leurs enfants porteurs de handicap mental sur le stade Lambrikis du Port pour pratiquer des activités sportives, les regards curieux étaient nombreux et souvent déplacés.

Dans le groupe, pionniers de la mise en place de l'association, il y avait non seulement la personne handicapée, mais également les frères et sœurs, les cousins... mais surtout les mères de familles révoltées devant l'injustice que représentait la non prise en charge de leur enfant.

Tous se mobilisaient donc en faveur de l'association y apportant aux jeunes en difficulté, aussi bien en journée qu'en soirée, une présence chaleureuse. En outre, ces personnes aidaient également au bon fonctionnement de l'association.

Objectifs de l'association :

Accueillir, accompagner et aider de manière à donner un maximum d'autonomie aux personnes déficientes
Favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, sociales, affectives et corporelles de ces personnes.

Les activités :

- Le sport adapté
- L'accompagnement éducatif
- Les loisirs (centre de vacances et de loisirs, échanges européens...).

L'APSA projette de créer une structure de jour à temps complet qui permettra d'accueillir 40 adultes handicapés mentaux des communes de La Possession et du Port. En collaboration avec l'ADAPEI (l'Association Départementale d'Aide Pour l'Enfance Inadaptée), l'association souhaiterait également se doter d'un service d'accompagnement à la vie sociale qui permettrait d'aider plus efficacement encore ces personnes.

Contacts:

ASSOCIATION DE SOLIDARITE ET D'AMITIE (APSA).

81, rue de St-Paul

97420 Le Port

Tél. 0262 42 41 20

Tél. 0692 88 41 95

Responsable : Mme Ghislaine TURPIN

PROCHAINE SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La prochaine opération nationale de la semaine du développement durable se déroulera du 01 avril au 07 avril 2007 avec une date limite de dépôt des projets fixée au 28 février 2007. Comme les années précédentes, l'inscription se fait

en ligne sur le site internet de la DIREN (www.reunion.ecologie.gouv.fr) en page d'accueil ou en cas de problème sur le site du Ministère de l'écologie dans la rubrique développement durable (www.ecologie.gouv.fr).

